



Erreur mairie sur copie d'acte naissance pr mariage

Par **orelilou**, le **18/06/2010** à **17:26**

Bonjour, pour notre dossier de mariage, nous avons reçu la copie de l'acte de naissance de mon futur mari. Mais sur cette copie il est indiqué qu'il est pacsé avec quelqu'un d'autre (personne dont on connaît le nom), ce qui n'est pas vrai. Est-ce que ceci va être corrigé rapidement? y'a-t-il risque d'usurpation d'identité? Merci

Par **babs**, le **23/07/2010** à **18:10**

Je vous conseille de signaler immédiatement cette erreur afin de vous préserver d'éventuelles responsabilités .